

Augmenter la cible de superficies traitées en AIPL à
25 % de la superficie forestière productive.

Augmenter la cadence d'implantation.

S'assurer que les budgets seront suffisants pour
l'atteinte de la cible.

Forces

- Trouver une manière de pallier les superficies gelées par le futur plan caribou, ou autres (villégiature, perturbations)
- Permettre de préserver efficacement les investissements en choisissant à quel endroit on le met.
- Donne une marge de manœuvre pour la création d'aires protégées.
- Facilite la concertation sur les aménagements forestiers.
- Diminuer les réseaux de chemins nécessaires pour diminuer le volume de bois.
- Augmentation de la possibilité qui facilite la protection de milieux adjacents pour une quantité égale de volume.
- Moins de superficies affectées par la récolte.
- Augmenter le volume de bois en récolte.
- Concentre les investissements pour augmenter la proposition de sciage à terme, donc la valeur du m³.
- Augmente les redevances à l'État.
- Réduire les coûts de chemin et de distance de déplacements.
- Force un enrichissement sur le MS1 et MS2. Bon pour le caribou.
- Concentration de la production spatialement (moins de chemins pour une même production forestière, etc.)

Faiblesses

- Diminuer l'élément de naturalité.
- Moins de diversités végétales.
- Risque de pertes d'investissement dues aux perturbations naturelles.
- Mise en œuvre, est-elle réalisable? (Budget, main-d'œuvre)
- Réduire les espèces compétitrices donc la nourriture pour la grande faune (original). Moins bon pour les Zecs.
- Petite chasse...voir mitigation faunique.
- A-t-on les entrepreneurs pour faire les éclaircies commerciales? Les hypothèses de gain de volume dépendent de la réussite du scénario. Est-ce un effet de possibilité fantôme?
- Monoculture (problème diversité fonctionnelle, changement climatique, etc.)
- Avant de chercher à augmenter les superficies projetées des AIPL, il faudrait en effet s'assurer que les superficies déjà attribuées soient implantées à un rythme idéal, ce qui n'est pas le cas actuellement. Il faut aussi s'assurer qu'il existe une réelle différence d'un point de vue faunique entre le scénario de base et le scénario AIPL.
- Risque d'uniformisation des paysages (et de la qualité des habitats fauniques) à l'échelle sous-régionale.

Opportunités

- Création d'emploi
- Plus facile de planifier les aires protégées.
- Permet de donner une marge de manœuvre pour la protection dans un territoire.
- Déplacer les AIPL hors de la zone caribou consensus sur la cible dans la mesure dans la stratégie caribou et aires protégées.
- Consensus sur les budgets.
- La fusion des UA 112 va permettre de combler le manque à gagner dans la 112-63.

Contraintes/Menaces

- Perte d'investissements par manque de main-d'œuvre
- \$\$\$
- Épidémie, maladie, feu.
- Risque aux changements climatiques
- Risque aux perturbations naturelles.
- Pérennité des budgets.